

30 janvier 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Communiqué conjoint franco-brésilien, à l'issue de la visite officielle en France du président de la République fédérative du Brésil et de Mme Figueiredo, Paris, Palais de l'Élysée, le 30 janvier 1981

Politique étrangère relations franco - brésiliennes

- 1.- Répondant à l'invitation du Président de la République française, le président de la République fédérative du Brésil et Mme Joao Baptista de Oliveira FIGUEIREDO ont effectué une visite d'Etat en France du 28 au 30 janvier 1981.

- 2.- Ont participé aux entretiens qui ont eu lieu pendant la visite :

- pour la partie française :

- M. Raymond BARRE, Premier ministre,
- M. Jean FRANCOIS-PONCET, ministre des Affaires étrangères,
- M. René MONORY, ministre de l'Economie,
- M. Christian BEULLAC, ministre de l'Education,
- M. André GIRAUD, ministre de l'Industrie,
- M. Michel COINTAT, ministre du Commerce extérieur,
- M. Pierre RIBES, secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications et à la Télédiffusion,
- M. Olivier STIRN, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères,
- M. Jacques WAHL, secrétaire général de la présidence de la République,
- M. Jean BELIARD, ambassadeur de France au Brésil.

- pour la partie brésilienne :

- M. Ramiro SARAIVA GUERREIRO, ministre des Relations extérieures,
- M. Ernane GALVEAS, ministre des Finances,
- M. Rubem Carlos LUDWIG, ministre de l'Education et de la Culture,
- M. César CALSde OLIVEIRA FILHO, ministre des Mines et de l'Energie,
- M. Antonio DELFIM NETTO, ministre du Plan,
- le Général de Brigade Danilo VENTURINI, chef du cabinet militaire,
- le Général de Division Octavio Aguiar DE MEDEIROS, chef du service national d'Information,
- M. Luiz Gonzaga DO NASCIMENTO E SILVA, ambassadeur du Brésil en France.\

Politique étrangère relations franco - brésiliennes

- 3.- Les deux chefs d'Etat ont eu des entretiens approfondis sur l'évolution de la situation internationale, en-particulier en ce qui concerne l'Amérique latine et l'Europe. Ils ont également fait le point des relations bilatérales, ainsi que des perspectives de développement qui leur sont offertes. Les conversations se sont déroulées dans un climat chaleureux et amical, en tous points conforme aux liens que l'histoire et la culture ont créés entre les deux pays.

- Les deux présidents ont noté avec satisfaction que les objectifs inscrits dans la déclaration commune du 5 octobre 1978 `date`, signée lors de la visite du Président de la République française au Brésil, avaient été très largement atteints. En-particulier, les rencontres entre ministres et hauts fonctionnaires des deux pays ont été fréquentes et fructueuses, tant dans le domaine politique qu'économique. Les présidents ont exprimé leur volonté de voir se poursuivre l'enrichissement et la diversification de la coopération franco - brésilienne au-cours des années à venir.\

Politique étrangère relations franco - brésiliennes

Politique étrangère - relations franco-brésiliennes

- 4.- L'examen de la situation internationale a été pour les deux présidents l'occasion d'exprimer une nouvelle fois l'adhésion de leurs gouvernements aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies. Ils ont souligné le rôle que doit jouer l'Organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et le développement d'une coopération internationale effective.

- Les deux présidents ont souligné leur attachement commun aux principes du respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de non intervention dans les affaires intérieures des autres pays, qui doivent servir de fondements aux relations entre les Etats, de même que la volonté de régler pacifiquement les différends et de développer le dialogue et la coopération. Ils ont exprimé leur condamnation de l'apartheid et de toutes les formes de racisme.

- 5.- Ils ont exprimé leurs inquiétudes devant les graves tensions qui sont apparues dans diverses régions du monde.

- Ils ont souligné qu'incombe à tous les Etats la responsabilité de contribuer au renforcement du dialogue entre les nations et la création d'un climat de confiance dans les relations internationales. Ils ont reconnu que le succès de cette entreprise exige que soient pris dûment en considération les intérêts et aspirations légitimes des peuples de tous les continents.

Politique étrangère - relations franco-brésiliennes

- Les deux présidents ont évoqué la situation en Afghanistan. Ils considèrent que l'intervention étrangère dans ce pays est inacceptable et incompatible avec la tradition d'indépendance du peuple afghan. Ils ont rappelé la nécessité d'une solution politique comportant le retrait des troupes étrangères et le rétablissement de conditions assurant le respect de la souveraineté et de l'indépendance de l'Afghanistan et permettant au peuple afghan de déterminer librement son destin à l'abri de toute ingérence extérieure.

Politique étrangère - relations franco-brésiliennes

- Les deux présidents ont réaffirmé leurs vues en ce qui concerne le conflit du Proche-Orient en soulignant la nécessité d'une paix fondée sur un règlement global, juste et durable.

- Evoquant le prolongement du conflit entre l'Irak et l'Iran - qui se situe dans une région particulièrement sensible - les deux présidents ont souligné l'urgence de parvenir à un règlement politique à l'abri de toute ingérence extérieure. Ils ont exprimé le vœu que les gouvernements de ces deux pays recourent aux moyens pacifiques pour régler le différend qui les oppose. Ils ont réaffirmé l'importance que revêt pour toute la communauté internationale le respect de la liberté de navigation conformément aux règles du droit international.

Politique étrangère - relations franco-brésiliennes

- Les deux présidents se sont déclarés préoccupés par les tensions qui affectent le continent africain. Ils ont constaté, en ce qui concerne la Namibie, leur souhait commun de la voir accéder sans retard à l'indépendance, internationalement reconnue, au terme du processus prévu par le plan des Nations unies et conformément à la résolution 435 du Conseil de Sécurité.

- Ils considèrent que le développement économique et social qui constitue l'objectif prioritaire des états africains, ne peut être atteint que dans la paix et la sécurité, celles-ci étant assurées par le respect des principes fondamentaux établis par l'Organisation de l'Unité Africaine - OUA -.

Politique étrangère - relations franco-brésiliennes

- 6.- Les deux présidents ont réitéré leur adhésion aux valeurs qui sont celles de la communauté occidentale fondées sur l'égalité souveraine des Etats et sur le respect des diversités nationales. A cet égard, ils ont souligné que l'Europe occidentale et l'Amérique latine ont un rôle important à jouer. Aussi ont-ils exprimé le souhait de voir se renforcer les relations entre la France et l'Amérique latine comme celles du Brésil avec l'Europe. Ils ont déploré la persistance de foyers de violence, notamment en Amérique centrale.

- Ils ont exprimé leur communauté de vues sur l'importance de la construction européenne et des processus d'intégration en cours en Amérique latine.

- Les deux présidents ont évoqué les relations du Brésil avec la Communauté économique européenne, et ont manifesté l'espoir de les voir se développer sans difficultés, de façon harmonieuse et continue. Ils se sont félicités de la signature, le 17 septembre 1980 - date -, d'un nouvel accord établissant, à l'avantage réciproque des parties, un cadre pour le développement

d'une coopération commerciale et économique plus diversifiée.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 7.- Les présidents ont constaté que la situation de l'économie mondiale s'était aggravée au cours de l'année écoulée.

- Ils ont réitéré la nécessité d'une relance du dialogue Nord-Sud en vue d'instaurer un ordre économique international plus juste et plus équitable tendant à réduire les inégalités entre pays développés et pays en voie de développement.

- Ils ont estimé que les principaux problèmes qui se posent à la communauté internationale dans le contexte actuel sont ceux de l'inflation intérieure et extérieure, des menaces protectionnistes accrues, de la hausse continue - et non prévisible - du prix de l'énergie, de l'instabilité des marchés des produits de base et de l'inadéquation des moyens financiers consacrés au développement. Ils ont souligné la nécessité de trouver des remèdes à ces difficultés, non seulement par la poursuite du dialogue Nord-Sud, tant dans-le-cadre des Nations unies que dans d'autres enceintes, mais aussi par la -recherche d'un dialogue permanent entre producteurs et consommateurs et par la conclusion d'accords internationaux de produits.

- A cet égard, ils ont regretté que les négociations globales, prévues par la résolution `ONU` 34-138 du 14 décembre 1979, n'aient pu être lancées à la date prévue et ont exprimé l'espoir que les efforts entrepris par l'actuel président de l'assemblée générale pour aboutir à la définition d'un ordre du jour acceptable par tous soient couronnés de succès à brève échéance. Ils ont enfin pris note de l'adoption récente de la 11ème stratégie internationale du développement pour la XXXVème assemblée générale.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 8.- Sur-le-plan des relations bilatérales, les deux présidents ont constaté, avec satisfaction, l'accroissement des échanges commerciaux au-cours des dernières années et ont réaffirmé leur volonté d'approfondir la coopération économique entre les deux pays.

- Ils se sont déclarés prêts à favoriser l'augmentation des investissements français au Brésil, relevant les possibilités offertes notamment par les secteurs agro-industriel et chimique, ainsi que par celui des biens d'équipement.

- Ils ont noté, en outre, l'utilité des rencontres entre chefs d'entreprises des deux pays qui permettent d'élargir les relations économiques bilatérales.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 9.- Les deux présidents ont pris note avec satisfaction de la conclusion d'un ensemble d'accords financiers comportant l'ouverture par le Gouvernement français de crédits mixtes couvrant d'importants secteurs de la coopération dans les domaines de l'énergie (charbon, hydroélectricité, pétrole), des transports, du matériel électronique.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 10.- Ayant constaté que la dépendance énergétique affecte considérablement les économies de la France et du Brésil, ils ont rappelé la nécessité d'accorder la priorité aux actions destinées à réduire cette dépendance.

- A cet égard, ils se sont félicités des perspectives favorables de la coopération portant sur les diverses formes traditionnelles de production d'énergie et de l'aboutissement d'un ensemble de projets concernant : le charbon, sa gazéification et le transport du gaz, la production d'électricité thermique, le développement de l'hydroélectricité, la recherche pétrolière, la coopération en-matière de fabrication et de fourniture d'équipements pétroliers et charbonniers.

- Le président du Brésil a fait le bilan des efforts d'innovation mis en oeuvre par son pays pour développer des énergies de substitution à-partir de l'utilisation de la biomasse. Le président de la République française a apprécié ces informations et a manifesté son intérêt pour l'accroissement de la coopération dans ce domaine, notamment pour l'emploi des carburants de substitution. Il a été décidé que les deux Gouvernements veilleraient à encourager cette collaboration et mettraient au point un accord de coopération spécifique sur ces sujets. Il a été procédé à un échange de lettres entre le ministre brésilien des Mines et de l'Energie et le ministre français de l'Industrie portant sur la coopération en-matière d'énergies de substitution.

- Les deux chefs d'Etat ont constaté que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire était un facteur important du développement économique. Ils ont réaffirmé leur volonté de déployer leurs efforts pour faciliter la diffusion des usages pacifiques de cette forme d'énergie, tout en évitant la prolifération des armes nucléaires. Dans cet esprit, ils ont accueilli avec satisfaction la récente signature entre les deux pays d'un accord qui doit notamment permettre la construction au Brésil d'une usine de fluoration de l'uranium. Ils se sont déclarés prêts à examiner les possibilités de développement de la coopération franco-brésilienne dans le secteur nucléaire.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 11.- Les deux chefs d'Etat ont constaté que d'autres secteurs de coopération présentaient également des perspectives favorables.

- Dans le domaine aéronautique, ils ont noté avec satisfaction la décision de réaliser un important projet de couverture aérienne, permettant la poursuite de la fructueuse coopération déjà réalisée dans ce secteur. Ils se sont félicités du développement des échanges commerciaux en-matière d'aéronefs. Ils ont accordé un intérêt particulier au programme en-cours en-matière d'hélicoptères qui permet le transfert et l'adaptation d'une technologie avancée en vue du développement et de la production d'hélicoptères au Brésil.

- Ils ont souligné l'importance qu'ils attachent au développement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'informatique et des télécommunications et sont convenus, à cette fin, de poursuivre les conversations tendant à la conclusion d'accords dans ces deux domaines. Leur volonté de coopération est concrétisée par la mise en place à Sao Paulo d'un système expérimental de videotex utilisant la technique française "Teletel".

- D'autres projets concernent les secteurs suivants :

- Les transports ferroviaires et urbains,
- les transports maritimes,
- le projet Carajas,
- le complexe industriel et portuaire de Suape,
- le développement économique des plaines irrigables et des savanes.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 12.- Les deux présidents se sont félicités de la conclusion ce jour du traité de délimitation maritime entre la République fédérative du Brésil et la République française au large du département de la Guyane et ont noté au-cours de cette visite la signature d'accords portant sur : la coopération judiciaire en-matière civile, commerciale et administrative £ la propriété industrielle £ la coopération technologique et industrielle dans le domaine du charbon minéral £ la coopération en-matière consulaire £ la recherche et la technologie bio-médicale £ la métrologie, la normalisation et le contrôle de la qualité £ la recherche en milieu tropical (ORSTOM - CNPq).\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 13.- Les deux présidents ont constaté avec satisfaction le développement des échanges culturels et artistiques entre les deux pays et ont manifesté leur intérêt pour leur intensification et leur extension au moyen d'une coopération élargie dans les domaines culturel et éducatif, ainsi que dans les secteurs du cinéma et de la télévision où existe déjà un important arrangement. Dans ce contexte, ils ont recommandé que soit accordée une attention particulière, dans-le-cadre de la réunion de la commission mixte des relations culturelles, scientifiques et techniques, qui aura lieu à Brasilia du 18 au 20 mars `1981 ` date ` prochain, à l'exécution des projets prioritaires actuellement à l'étude dans les secteurs sus-mentionnés, notamment en ce qui concerne la méthodologie et les techniques éducatives, spécialement préélémentaires, la formation professionnelle ainsi que les modalités de l'assistance technique française au Gouvernement de l'Etat du Minas Gerais, pour la mise en oeuvre et le fonctionnement du Canal de télévision éducative de Bel Horizonte.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- Les présidents se sont félicités de l'élargissement de la coopération universitaire dans les domaines scientifique et technique, résultat positif de l'accord de base en-matière de coopération inter-universitaire signé à l'occasion de la précédente rencontre présidentielle du mois d'octobre 1978. Ils ont exprimé leur intérêt pour le développement et l'intensification de la coopération

Le 7 et 8 ont exprimé leur intérêt pour le développement et l'intensification de la coopération bilatérale dans les domaines technique, scientifique et technologique.

- Ils ont constaté avec satisfaction l'efficacité des nouvelles procédures de coopération technique entre les deux pays, qui prévoient notamment, outre l'aménagement du statut des experts, le regroupement des actions autour de thèmes définis en commun et leur évaluation chaque année, surtout dans les domaines prioritaires de l'agro-alimentaire et de la formation de cadres pour l'industrie et la recherche `recherche scientifique`. S'agissant de la formation des cadres, ils se sont félicités des arrangements prévus, particulièrement dans les secteurs des transports, de l'aéronautique et de la métallurgie.

- Ils ont noté avec un intérêt particulier l'élargissement des programmes de coopération entre les deux pays dans les secteurs de la biomasse, de la physiologie végétale, des gazogènes, de la biotechnologie et de l'hévéaculture.

- Ils ont enfin remarqué l'importance que revêt la réunion du comité franco - brésilien de coopération technologique industrielle, au-cours du premier semestre de cette année, afin de parfaire l'exécution de l'accord franco - brésilien de coopération technologique industrielle signé en 1978.\

`Politique étrangère ` relations franco - brésiliennes`

- 14.- Au terme de sa visite officielle, le président du Brésil a exprimé au Président de la République française sa profonde gratitude pour l'hospitalité chaleureuse qui lui a été accordée et l'a invité à effectuer une visite officielle au Brésil. Le Président de la République française a remercié le Président de la République fédérative du Brésil de cette invitation.\